

MOTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAF DE GUYANE

Réunion du vendredi 7 avril 2017

Réunis le 7 avril 2017, les membres du Conseil d'Administration de la Caf de Guyane ont débattu de la crise sociale que connaît la Guyane.

L'importance des besoins sociaux en Guyane a fait l'objet de nombreuses alertes et propositions des administrateurs de la CAF, notamment lors des réunions annuelles INTERDOM.

De plus, la situation sociale de la Guyane a fait l'objet de débats à la commission exceptionnelle du Conseil d'Administration de la CNAF le 18 mai 2016 (commission mixte des prestations légales et de la législation, et d'action sociale).

Le mouvement social que connaît la Guyane depuis le 22 mars 2017, illustre la volonté des familles de Guyane de changer d'avenir.

La mobilisation de la population guyanaise met en évidence l'insuffisance des moyens d'intervention des acteurs de la sphère sociale.

Par cette motion, le Conseil d'Administration demande à l'ETAT et à la CNAF :

- d'augmenter de manière significative la dotation socle d'action sociale de la CAF de Guyane afin **de répondre aux immenses besoins de la population et du territoire de Guyane.**
- de doter la Caf de la Guyane des dotations nationales lui permettant de mettre en œuvre le Schéma Territorial des Services aux Familles (fonds d'accompagnement, dotations limitatives, fonds ppicc, fonds spécifiques aux dom, fonds CEJ, restauration scolaire, etc).
- de mettre en œuvre les accords (du 2 avril 2017) conclus entre l'Etat et le collectif « **Pou Lagwyann dékolé** » (Petite enfance, Jeunesse, etc) .

MOTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES ADMINISTRATEURS DU C.A.

Georges-Michel PHINERA-HORTH
Président du Conseil d'Administration



Marais Leblond
B.P. 5009
97305 Cayenne Cedex

Tél. : 0810 25 97 30
www.guyane.caf.fr